

Nouvelles à suivre

Règlement de participation

19^{ème}
édition

Le concours “Nouvelles à Suivre” est ouvert aux collégiennes et collégiens girondins des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e. L’écriture peut être faite à une main ou à plusieurs mains.

En participant à ce concours, les chefs d’établissement, les professeurs, les élèves et leurs responsables légaux autorisent le Département à :

- Publier les textes sur le site du Département (gironde.fr) ;
- Présenter les écrits dans le cadre d’une éventuelle exposition dans les locaux du Département ;
- Publier les nouvelles dans un recueil dédié

Pour l’édition 2026-2027, la date limite de dépôt des nouvelles est fixée au mois d’avril 2027. La date précise de remise des nouvelles sera précisée dans un mail ultérieur, ainsi que le lien vers la plateforme de dépôt.

Les nouvelles doivent **obligatoirement** être transmises au format suivant :

- odt ou .doc de préférence, pdf éventuellement (.docx non pris en charge)
- Titre du document : NOM_Prénom_VILLE_Collège_Titre de la nouvelle. Ces informations doivent également être mentionnées dans le corps de texte.

Concernant l’incipit :

- Il doit obligatoirement être placé en début de nouvelle ;
- Aucune modification le concernant ne peut être effectuée ;
- Le titre doit être différent de celui proposé par Jacky SCHWARTZMANN, auteur de l’incipit.

La nouvelle ne peut pas excéder 5 pages recto, incipit compris.

Police Arial, taille 11, interligne 1,5.

Nous vous remercions par ailleurs de veiller à l’orthographe et à la cohérence sans pour autant modifier le style de l’élève.

Les lauréats et lauréates seront annoncés et récompensés lors des Cérémonies du mois de juin 2027.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter biblio.gironde par mail collegiens-lecteurs@gironde.fr

